

Direction générale de l'aménagement, du logement  
et de la nature

## FICHE DE POSTE

Direction de l'eau et de la biodiversité

**Intitulé du poste : Chargé de mission zones humides et mesures compensatoires milieux aquatiques**

Voie d'accès	Durée d'occupation min-max	Évolution possible
IAE, ITPE, etc.	Durée de présence minimale sur le poste : 3 ans	

**Cotation du poste**

(à compléter par BRH)

**Catégorie d'emploi**

A « Technique »

**Famille(s) professionnelle(s)**

Élaboration de politiques publiques

**Emploi(s)-type(s) de rattachement**

Cadre sectoriel

**Correspondance RIME**

**Direction/Service/Sous-dir/Bureau  
ou autre décomposition de  
l'organigramme**

Direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature (DGALN)  
Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB)  
Sous-direction de protection et de la gestion de l'eau, des ressources minérales et des écosystèmes aquatiques  
Bureau de la ressource en eau et des milieux aquatiques

**Localisation**

Tour Sequoia (La Défense)

**Vacance poste et motif recrutement**

Création

**Titulaire précédent (nom, grade ...)**

**Nom et fonction du n+1**

Garnier Claire-Cécile, Chef de bureau

**Missions (raison d'être du poste) :**

Assurer un appui à dominante technique sur la gestion des impacts quantitatifs et qualitatifs des activités humaines sur le grand cycle de l'eau (milieux humides, cours d'eau et eaux souterraines)

**Environnement du poste – Contexte et description du service :**

La Direction de l'eau et de la biodiversité (DEB) gère les enjeux liés à l'eau et à la biodiversité. Elle anime et évalue les politiques relatives à la connaissance, à la protection, à la police et à la gestion de la nature et de la diversité biologique terrestre, aquatique et marine.

Au sein de la sous-direction de protection et de la gestion de l'eau, des ressources minérales

et des écosystèmes aquatiques, le bureau de la ressource en eau et des milieux aquatiques traite de la protection et de la gestion durable des écosystèmes aquatiques d'eau douce (cours d'eau, plans d'eau et milieux humides) et des eaux souterraines, comprenant la gestion quantitative de l'eau. Le bureau est constitué d'une équipe de 11 agents (4 A+, 6 A et 1 C), répartis selon 4 thématiques : un pôle « DCE – eaux de superficielles continentales » (mise en œuvre de la directive-cadre sur l'eau : élaboration des programmes de surveillance et du système d'évaluation de l'état écologique des eaux superficielles continentales), une thématique « Gestion des rivières » (entretien des cours d'eau, travaux en lit mineur, domaine public fluvial non navigable, impacts de l'hydroélectricité, plans de restauration des poissons amphihalins et de la continuité écologique, pêche professionnelle et amateur en eau douce), une thématique « Milieux humides » (élaboration et mise en œuvre des politiques et plans nationaux d'action, convention internationale RAMSAR) et une thématique « gestion quantitative et eaux souterraines » (mise en œuvre de la DCE-eaux souterraines, politique et gestion durable des prélèvements en nappes et cours d'eau)

**Enjeux et dossiers principaux du poste :**

Les dossiers principaux portent sur l'appui au pilotage et à la mise en œuvre de certaines actions du plan national d'action en faveur des milieux humides et sur la mise en œuvre des mesures de réduction et compensatoires des impacts.

**Activités principales :**

- suivi et coordination des questions, actions et travaux scientifiques liés à la connaissance, la cartographie, à l'agriculture, à l'aménagement du territoire et au lien avec les eaux souterraines, dans le cadre, notamment, de la mise en œuvre du 3<sup>e</sup> plan national d'action pour les milieux humides ; participation aux groupes thématiques correspondants
- appui à la définition de la stratégie de désignation des sites RAMSAR ; avis pour la validation des propositions de désignation, suivi de la gestion des sites ;
- suivi de la mise en œuvre de la séquence « éviter, réduire, compenser » sur les milieux aquatiques (humides et cours d'eau)
- suivi de la politique de développement de retenues de substitution, suivi de la réduction des impacts de ces retenues et des prélèvements sur les eaux (surface et souterraines) et les milieux aquatiques
- appui technique sur les questions liées aux impacts de l'activité de pêche (alevinage, introduction d'espèces, etc.)

**Management :**

Exercé dans le poste	Positionnement dans la structure
	<p>Sous l'autorité directe du chef de bureau</p>

**Relations internes et externes :**

- autres bureaux de la DEB concernés par des outils mobilisés
- ministère de l'agriculture
- AFB, CEREMA, BRGM
- DREAL, DDT et Agences de l'eau
- Museum national d'histoire naturelle, Tour du Valat, Pôles relais milieux humides
- Association Ramsar France
- Usagers, gestionnaires d'espaces naturels et associations de protection de l'environnement, représentants de la pêche, de l'agriculture, experts scientifiques et techniques

**Responsabilités tenant au poste ou au positionnement du titulaire :**

- Compte tenu de l'enjeu d'appui technique du poste, le titulaire est amené à travailler en collaboration avec les autres agents du bureau plus particulièrement chargés du pilotage des politiques de préservation et restauration des milieux humides, des cours d'eau et des eaux souterraines.
- Il a également un rôle d'animateur dans le cadre du plan national d'action milieux humides

**Compétences nécessaires et/ou à développer :**

<b>Compétences techniques</b>	Connaissance des outils de cartographie, de suivis d'indicateurs. Connaissance dans le domaine de l'écologie des milieux aquatiques et du fonctionnement des écosystèmes
<b>Compétences transversales</b>	Autonomie, capacité d'analyse et de synthèse, esprit d'initiative, adaptabilité
<b>Compétences relationnelles</b>	Sens du travail en équipe et en réseau, aptitude à la concertation
<b>Modes d'acquisition</b>	Formations

**Profils recherchés, antériorité éventuellement nécessaire:**

Expérience dans le domaine de l'eau et/ou des espaces naturels, connaissance et gestion des habitats et espèces.

**Conditions de travail :**

Matérielles	Horaires et saisonnalités	Conditions particulières
De bureau	Horaires normaux	sans

**Contact :**

Claire-Cécile Garnier, chef du bureau – tél : 01 40 81 30 77  
[claire-cecile.garnier@developpement-durable.gouv.fr](mailto:claire-cecile.garnier@developpement-durable.gouv.fr)

Guglielmina OLIVEROS-TORO, adjointe à la sous-directrice - Tél. : 01.40.81.22.23  
[g.oliveros-toro@developpement-durable.gouv.fr](mailto:g.oliveros-toro@developpement-durable.gouv.fr)

Karine BRULÉ, sous-directrice - Tél. : 01.40.81.34.47  
[karine.brule@developpement-durable.gouv.fr](mailto:karine.brule@developpement-durable.gouv.fr)